

# INSTITUTIONS ET POLITIQUES DE L'UNION EUROPEENNE

FRANÇOIS BRIATTE

## PRESENTATION

L'Union européenne est un phénomène politique contemporain qui a profondément restructuré le gouvernement de ses États-membres. L'articulation de plusieurs niveaux de décision au sein des institutions politiques de l'Union européenne a modifié les politiques conduites par ces États et a conduit à des mobilisation sociopolitiques, qui forment conjointement l'objet de ce cours.

## ORGANISATION

Les instructions pratiques du cours seront énoncées en première séance. Un plan exhaustif des séances et des lectures sera distribué en fin de cours, et les autres documents nécessaires au suivi de l'enseignement seront distribués et progressivement mis à disposition sur Internet, à l'adresse <http://f.briatte.org/teaching/eur/>.

La présence en cours et la lecture des textes sont essentielles au suivi de l'enseignement.

## APERÇU DES SEANCES

### I. Introduction

#### **Institutions**

### II. Triangle institutionnel (1)

### III. Triangle institutionnel (2)

### IV. Communauté politique

#### **Politiques**

### V. Macroéconomie

### VI. États providence

### VII. Services publics

#### **Mobilisations**

### VIII. Compétition électorale

### IX. Action collective

### X. Sécurité internationale

## EVALUATION

L'évaluation consiste en un examen final *oral* de quinze minutes, autour de trois questions portant sur les thèmes abordés en cours. La méthodologie de l'examen final sera précisée en cours.

## METHODOLOGIE

L'analyse scientifique des phénomènes politiques est une démarche scientifique spécifique, ce qui signifie qu'elle étudie un objet qui lui est propre à partir de méthodes d'analyse qui la rattachent à l'acquisition de connaissances scientifiques en règle générale.

Cette démarche s'appuie sur trois éléments : une *description ordonnée* des phénomènes étudiés, à partir de définitions et de concepts qui lient la réalité à la pensée ; une *comparaison systématique*, dans l'espace et dans le temps, des objets qu'elle construit ; et des *propositions analytiques* qui cherchent à expliquer la dimension politique de la réalité sociale.

Ces trois éléments doivent permettre de faire correspondre le concret et l'abstrait ; de passer du particulier au général ; et de distinguer le vrai du faux. L'objectif de cette démarche est de fournir, à soi-même comme aux autres, un moyen de comprendre le monde. Cette démarche sert de guide à l'activité de recherche scientifique, et à son enseignement en milieu universitaire.

## CONTACT

Le cours a été conçu de manière à encourager la prise de parole *pendant le cours*, et vous serez invité à poser des questions lors des séances ; n'hésitez pas à demander des précisions sur le fond, et pas uniquement sur la forme ou sur les modalités d'évaluation.

Si ce n'est pas déjà fait, prenez le soin de me signaler les difficultés que vous rencontrez dans le cadre de votre cursus universitaire. Je me tiens toujours à votre disposition par email : [f.briatte@ed.ac.uk](mailto:f.briatte@ed.ac.uk) – mais *n'attendez pas les derniers jours* avant l'examen final.

À très bientôt, et bon courage pour la suite de vos études !

## BIBLIOGRAPHIE

L'enseignement s'appuie sur quatre manuels de politique européenne en langue française :

Yves Doutriaux et Christian Lequesne, *Les institutions de l'Union européenne*, 7<sup>e</sup> éd. (La Documentation Française, 2008) ; Jean-Louis Quermonne, *Le système politique de l'Union européenne*, 8<sup>e</sup> éd. (Montchrestien, 2010). Manuels à acquérir pour tous les étudiant(e)s, à partir desquels il est possible de compléter les notes prises en première partie du cours. Les deux ouvrages sont très didactiques et fournissent un aperçu concis des institutions européennes et de leurs processus de décision.

Christian Lequesne et Yves Surel (dir.), *L'intégration européenne, Entre émergence institutionnelle et recomposition de l'État* (Presses de Sciences Po, 2004) ; Paul Margette, *Le régime politique de l'Union européenne*, 3<sup>e</sup> éd. (Presses de Sciences Po, 2009). Manuels à acquérir pour les étudiant(e)s souhaitant étudier le détail des institutions européennes à un niveau théorique et pratique, en cherchant à comprendre les effets de ces institutions sur le pouvoir politique des États européens.

Certaines notions et séances du cours sont également abordables par les ouvrages suivants :

Renaud Dehousse *et al.* (dir.), *Que fait l'Europe ?* (Presses de Sciences Po, 2009). Cet ouvrage complète la description des institutions européennes en problématisant précisément leur rôle les décisions prises au niveau communautaire.

Emiliano Grossman *et al.*, *Les mots de l'Europe. Lexique de l'intégration européenne*, (Presses de Sciences Po, 2001). Ce lexique renvoie à des définitions et des références bibliographiques utiles pour la composition de dissertations ou d'exposés.

Sabine Saurugger, *Théories et concepts de l'intégration européenne* (Presses de Sciences Po, 2010). Ce manuel servira à tous les étudiant(e)s souhaitant posséder un ouvrage théorique leur permettant d'étudier les politiques européennes au niveau Licence puis Master. L'ouvrage fournit le bagage nécessaire pour comprendre le développement des institutions et des politiques européennes en cherchant à faire émerger leur logique d'ensemble.

Fritz Scharpf, *Gouverner l'Europe* (Presses de Sciences Po, 2000). Cette analyse se concentre sur les décisions politiques prises au niveau des marchés européens. L'ouvrage invite à une réflexion d'ensemble sur le capitalisme européen et sur la direction des sociétés en situation de libre-échange.

Enfin, les actualités concernant l'Union européenne seront traitées à partir des sources suivantes :

EurActiv : <http://www.euractiv.com/>

EU Observer : <http://www.euobserver.com/>

Europa (Commission) : <http://europa.eu.int/>

## BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

### Manuels en langue anglaise :

Erik Jones, Anand Menon et Stephen Weatherill (dir.), *Oxford Handbook of the European Union*, (Oxford University Press, à paraître fin 2011).

Helen Wallace, Mark Pollack, et Alasdair Young (dir.), *Policy-Making in the European Union*, 6<sup>e</sup> éd. (Oxford University Press, 2010).

Antje Wiener et Thomas Diez (dir), *European Integration Theory*, 2<sup>e</sup> éd. (Oxford University Press, 2009).

### Ouvrages classiques :

Maurizio Ferrera, *The Boundaries of Welfare: European Integration and the New Spatial Politics of Social Protection* (Oxford University Press, 2005).

Ernst Haas, *The Uniting of Europe* (Stanford University Press, 1958).

Adrienne Héritier, *Explaining Institutional Change in Europe* (Oxford University Press, 2007).

Andrew Moravcsik, *The Choice for Europe* (Cambridge University Press, 1997).

Fritz Scharpf, *Governing in Europe* (Oxford University Press, 1999).

Charles Tilly, *Coercion, Capital, and European States* (Wiley-Blackwell, 1992).

### Sélection d'articles :

James A. Caporaso et Sidney Tarrow, "Polanyi in Brussels: Supranational Institutions and the Transnational Embedding of Markets" (*International Organization*, 2009).

L. Bini Smaghi et Guido Tabellini, "How to Improve Economic Governance? The Coordination of Macroeconomic Policies in Europe" (Aspen European Dialogue, 2009).

Barry Eichengreen et Andrea Boltho, "The Economic Impact of European Integration" (in Steve Broadberry et Kevin O'Rourke, *The Cambridge Economic History of Modern Europe*, 2010).

Henry Farrell, "A More Perfect Union" (*Democracy Journal*, 2010).

Matthew Gabel et Kenneth Scheve, "Mixed Messages: Party Dissent and Mass Opinion on European Integration" (*European Union Politics*, 2007).

Scott Greer et Holly Jarman, "Spot Markets and Bureaucratic Warfare: Promises, perils, and policies in EU healthcare services" (APSA, 2010).

Simon Hix et Michael Marsh, "Punishment or Protest? Understanding European Parliament Elections" (*Journal of Politics*, 2007).

Martin Höpner et Armin Schäfer, "Polanyi in Brussels? Embeddedness and the Three Dimensions of European Economic Integration" (MPIfG Discussion Paper 10/8).

Achim Kemmerling, "Does Europeanization Lead to Policy Convergence? The Role of the Single Market in Shaping National Tax Policies" (*Journal of European Public Policy*, 2010).



Matthew Loveless et Robert Rohrschneider, "Public Perceptions of the EU as a System of Governance" (*Living Reviews in European Governance*, 2008).

Craig Parsons, "Ideas, Position, and Supranationality" (in Daniel Béland et Robert Cox, dir., *Ideas and Politics in Social Science Research*, 2010).

Craig Parsons et Till Weber, "Cross-Cutting Issues and Party Strategy in the European Union" (*Comparative Political Studies*, 2011).

Paul Pierson, "The Path to European Integration: A Historical-Institutionalist Analysis" (in Wayne Sandholtz et Alec Stone Sweet, dir., *European Integration and Supranational Governance*, 1998).

Alec Stone Sweet et Neil Fligstein, "Constructing Markets and Politics: An Institutional Account of European Integration" (*American Journal of Sociology*, 2002).

Alec Stone Sweet, "The European Court of Justice and the Judicialization of EU Governance" (*Living Reviews in European Governance*, 2010).

Joseph Weiler, "On the Distinction between Values and Virtues in the Process of European Integration" (*International School For Law and Justice*, document de travail, 2010).

## REMERCIEMENTS

*Les enseignements d'Yves Surel et de Sabine Saurugger à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble en 2003-2004 ont servi de base à l'élaboration de la bibliographie. Merci également à l'équipe pédagogique du CERAPS à l'Université de Lille, et notamment à Thomas Alam et Grégory Derville.*

État de la Communauté Européenne en 1951



En 1951, six états, la France, la R.F.A., la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie forment la C.E.C.A., Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, l'ancêtre de la CEE, créée, elle, en 1957 par le Traité de Rome.

L'élargissement européen de 1973



1973 : la C.E.E. s'élargit au Royaume-Uni, à l'Irlande, au Danemark. 9 membres.

L'élargissement européen de 1981



1981 : elle accueille la Grèce. La C.E.E. compte alors 10 membres.

L'élargissement européen de 1986



1986 : Espagne et Portugal entrent dans la C.E.E. ce qui fait alors 12 états membres.

Les adhésions de 1995 à L'U.E.



1995 : l'Autriche, la Suède et la Finlande adhèrent à l'U.E..

Les candidatures à l'entrée dans l'U.E.



Or le préambule du Traité de Rome stipule que l'Union Européenne a pour vocation de s'ouvrir à d'autres états européens. Après la chute du Rideau de Fer, 10 pays est-européens font donc successivement acte de candidature.

Les limites orientales de L' U.E.



Plus à l'est, l'élargissement de l'Union s'arrête aux frontières ouest de l'Ukraine, de la Biélorussie et de la Moldavie, c'est à dire à peu près sur la limite ouest de l'ex-URSS.

L'argument religieux



Si on pousse plus loin les questions, ne risque-t-on pas d'interpréter le refus d'intégrer la Bulgarie et la Roumanie comme un rejet du monde orthodoxe : exactement comme la Turquie voit le rejet de son adhésion comme une manifestation de méfiance à l'égard de l'islam.



Otto Dix

**Invalides de guerre jouant aux cartes**

1920

*Constanza, collection privée*

Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi !

Victor Hugo devant le Congrès de la Paix, 21 août 1849